

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 novembre 2014

OBJET :

**Dénomination des voies desservant
le lotissement M.M.H avenue KLEBER**

**Rapporteur : MME SIMONNET
Délibération n° 5**

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur informe que par délibération du 27 juin 2014 le Conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy a validé la rétrocession des espaces de voirie du lotissement KLEBER situés à proximité des bâtiments BRANLY, CURIE, CALMETTE et AMPERE. Les espaces verts reviendront à la commune.

Pour mémoire, le Conseil Municipal d'ESSEY-LES-NANCY avait délibéré le 18 juin 2008 pour accorder une subvention financière de 50 000 euros en participation des travaux de rénovation du site entrepris par Meurthe et Moselle Habitat (M.M.H) pour un montant total de 220 000 euros.

Les voies rétrocédées ne possèdent aucun nom de rue. Aussi, il est souhaitable pour les résidents du lotissement que l'identification de leur quartier soit mieux intégrée à la ville. Cette mesure facilitera également les relations des usagers avec les services publics.

Afin de ne pas modifier radicalement les habitudes d'adressage de ce quartier, il est proposé que les rues prennent le nom des bâtiments. Un numéro de voirie sera attribué à chaque entrée d'immeuble.

Deux numéros de voirie ont déjà été affectés au bâtiment BECQUEREL. L'allée publique desservant le bâtiment DESCARTES prendra le nom de René DESCARTES, les 4 entrées seront respectivement numérotées 1A, 1B, 1C et 1D.

L'inventaire des rues du quartier sera répertorié comme suit :

- rue Edouard BRANLY
- allée Marie CURIE (pas d'accès automobile)
- rue Albert CALMETTE
- rue André-Marie AMPERE,
- allée René DESCARTES.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme - Voirie - Travaux, réunie le 6 novembre 2014,

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer aux espaces de voirie du quartier KLEBER situés à proximité des bâtiments BRANLY, CURIE, CALMETTE et AMPERE, les noms tels qu'indiqués sur le plan ci-annexé.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 novembre 2014.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
de Mme Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 26
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil Municipal le : 07 novembre 2014
- Convocation distribuée le : 07 novembre 2014
- Affichage du procès-verbal le : 16 décembre 2014

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN,
MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET,
M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA,
M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT,
MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. MARSON à MME GEORG
- M. CLOMES à M. LEINSTER

ABSENTE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. SAPIRSTEIN

Pour extrait,

Michel BREUILLE,



Maire